



Le CIAS recrute !

Un Agent Social Polyvalent H/F A pourvoir dès que possible

Référence du poste : C-VAC-25/01

Situé le long de la côte vendéenne, le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération est composé de 14 communes sur un territoire comptant plus de 50 000 habitants.

Transformé en Agglomération depuis le 1^{er} janvier 2022, le Pays de Saint Gilles Croix de Vie s'est doté des compétences Mobilité et PLUi à la même période.

Disposant récemment d'un Projet de territoire solidaire et ambitieux décliné en 3 axes majeurs que sont le bien vivre au quotidien, le rayonnement et l'anticipation des transitions sur le territoire, le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération veut conforter son attractivité touristique et économique pour s'affirmer comme une destination "éthique".

Environ 280 agents permanents animent l'action publique territoriale répartis en 2 structures, 220 agents à l'Agglomération et 60 agents au Centre Intercommunal d'Actions Sociales (CIAS).

Le Centre Intercommunal d'Actions Sociales (CIAS) est un établissement public administratif à caractère obligatoire, qui participe à la mise en œuvre de la politique sociale définie par les élus. Le CIAS du Pays de Saint Gilles est compétent dans les champs de l'enfance, la parentalité, la santé, le handicap, les solidarités et les seniors.

La Résidence Autonomie « Les Primevères » est située en centre bourg de Saint-Maixent-Sur-Vie. Cette structure « non médicalisée » de 24 logements accueille les personnes âgées autonomes ou peu dépendantes, seules ou en couple, à partir de 60 ans. C'est un espace sécurisé qui permet de lutter contre l'isolement, préserver et stimuler l'autonomie, garant d'un fonctionnement permettant aux résidents de vivre « comme chez soi ».

Le personnel est mis à disposition 24h/24 pour accompagner les résidents et leurs familles dans les démarches du quotidien et leur parcours de santé. L'établissement dispose d'un service d'aide à domicile interne pour l'aide aux tâches domestiques et l'assistance à la personne.

Sous la responsabilité de la Directrice de la Résidence Autonomie Les Primevères, vous êtes chargé(e) des missions suivantes :

Activités principales

- Assurer le confort et le bien-être des résidents,
- Réaliser des actes de soin de nursing auprès des résidents (aide à la toilette, pose des changes et des bas de contention, aide au lever et au coucher),
- Concourir au maintien de la qualité du cadre de vie et de l'environnement des résidents,



- Offrir des services de restauration adaptés et de qualité,
- Être à l'écoute des résidents et rendre compte au chef de service et/ou à la direction,
- Elaborer avec les résidents leur projet personnalisé et assurer sa mise en œuvre,
- Proposer des animations.

Profil recherché et compétences requises



- Titulaire d'un diplôme BEP Sanitaire ou Social / diplôme d'auxiliaire de vie sociale ou équivalence et/ou expérience professionnelle significative dans le secteur,
- Avoir des connaissances du public âgé et des problématiques liées au vieillissement,
- Connaître les techniques d'entretien et d'hygiène des locaux,
- Connaître les techniques de service hôtelier,
- Savoir appliquer les consignes de sécurité (incendie, sanitaires...),
- Savoir s'adapter aux besoins spécifiques des personnes âgées,
- Savoir organiser son travail,
- Savoir utiliser l'outil informatique.

Qualités requises



- Faire preuve d'initiative,
- Être disponible, tolérant, patient, organisé et ponctuel,
- Avoir l'esprit d'équipe,
- Être calme et diplomate.

Conditions



- Lieu d'embauche : Résidence Autonomie « Les Primevères » à Saint-Maixent-sur-Vie
- Temps de travail : Temps non complet à 80 %
- Cadre d'emploi : Agents Sociaux Territoriaux
- Régime indemnitaire : IFSE métier de 325 € brut/mois + CIA
- Prestations sociales : participation prévoyance, mutuelle santé, carte déjeuner, FDAS/CNAS (dans le cadre d'un recrutement d'un agent contractuel ces prestations sont éligibles à partir d'un contrat de 6 mois)
- CET monétisé
- Indemnité de mobilité

Le poste est ouvert aux agents titulaires de la fonction publique ou contractuels dans le cadre d'un CDD. Il est également accessible à tout(e) candidat(e) remplissant les conditions du décret n°96-1087 du 10 décembre 1966 relatif au recrutement par voie contractuelle des travailleurs handicapés dans la fonction publique.

Contact

- Sur le poste : Coralie PETIGAS, Directrice de La Résidence, 02.55.65.00.20
- Sur le recrutement : Line GRÉAU, Gestionnaire Ressources Humaines, 02.51.26.21.87.

Candidature

Merci d'adresser votre candidature avant le **16 mars 2025**
par lettre de motivation accompagnée d'un CV détaillé
en indiquant la référence mentionnée en haut de l'annonce.

Pour les titulaires, merci de nous adresser une copie de votre dernier arrêté de situation ou attestation de réussite au concours et de votre dernière évaluation professionnelle.

A Monsieur le Président du Centre Intercommunal d'Actions Sociales,
ZAE du Soleil Levant, CS 63 669 – Givrand, 85 806 Saint Gilles Croix de Vie Cedex
ou par courriel à recrutement@payssaintgilles.fr.